



INSTITUT STANISLAS

École Saint François de Paule

ANNÉE SCOLAIRE 2019 – 2020

Photo d'identité
obligatoire

DEMANDE D'INSCRIPTION EN CLASSE DE :

École Saint François de Paule
237 Impasse de la Montagne
83600 FREJUS
Tél : 04 94 53 33 04
Fax : 09 70 62 48 64
Mail : saint.francois.de.paule@orange.fr
www.institut-stanislas.fr

CADRE RESERVE AU SECRETARIAT

Date de réception :

RV :

Droits d'inscription

Dossier complet

.....

Élève

NOM PATRONYMIQUE (déclaré à l'État Civil, figurant sur la Carte d'identité ou le Livret de Famille, souligner le nom usuel) :

.....

Prénom :

Sexe : M F

Date de naissance : Code postal :

Lieu de naissance :

Nationalité(s) :

Domicile de l'élève :

.....

.....

Nombre d'enfants dans la fratrie :, dont.....garçon(s),fille(s)

Rang dans la fratrie :

Le cas échéant, noms et prénoms des frères et sœurs scolarisés à l'Institut (ou demandes en cours) :

.....classe :

.....classe :

.....classe :

.....classe :

Religion :

Date de baptême : Lieu :

Date de 1^{ère} Communion : Lieu :

Date de Confirmation : Lieu :

Année 2018 – 2019

Établissement (ou crèche pour les inscriptions en Petite Section) :

.....

Privé

Public

Adresse :

.....

.....

Classe :

AVIS

DÉCISION

Scolarité antérieure

Année scolaire	Classe	Établissement fréquenté (nom et localité)

Responsable principal

Civilité Madame Monsieur
NOM :
NOM DE JEUNE FILLE :
Prénom :
 marié(e) veuf ou veuve séparé(e) divorcé(e) autre :
Lien de parenté avec l'élève :
Responsabilité : autorité parentale tuteur ou tutrice
Tél. portable : E-mail :
Adresse (si différente de celle de l'enfant) :
.....
Code postal : Ville :
Pays :
Tél. domicile :
Situation professionnelle : en activité recherche d'emploi retraité autre :
Profession : Société :
Tél. professionnel : E-mail pro. :
Nombre total d'enfants à charge :

Conjoint ou autre responsable

Civilité Madame Monsieur
NOM :
NOM DE JEUNE FILLE :
Prénom :
 marié(e) veuf ou veuve séparé(e) divorcé(e) autre :
Lien de parenté avec l'élève :
Responsabilité : autorité parentale tuteur ou tutrice
 Correspondant pour les résultats scolaires de l'enfant (envoi de bulletins, relevés de notes, rendez-vous, ...)
 Correspondant pour la vie scolaire de l'enfant (absences, retards, sanctions, ...)
Tél. portable : E-mail :
Adresse (si différente de celle de l'enfant) :
.....
Code postal : Ville :
Pays :
Tél. domicile :
Situation professionnelle : en activité recherche d'emploi retraité autre :
Profession : Société :
Tél. professionnel : E-mail pro. :

Régime : Externe
 Demi-pensionnaire

Étude ou garderie du soir : Oui
 Non

Pièces à joindre à la demande d'inscription

- Le présent formulaire, dûment complété et signé
- Une lettre de motivation des parents sur papier libre
- Photocopie du Livret de Famille (pages parents et enfants)
- Pour les candidats dont les parents sont divorcés, photocopie du jugement (page relative à la garde de l'enfant)
- Une photo d'identité récente en plus de la photo d'identité collée en page 1 de ce formulaire
- Un chèque de 40 € de frais de dossier à l'ordre de « OGECEV Stanislas » (10 € pour toute demande supplémentaire si plusieurs demandes sont envoyées simultanément)
Cette somme reste acquise à l'Institut, mais sera remboursée en cas de refus d'inscription par l'établissement.
- Photocopie du livret scolaire (à partir de la Moyenne Section)

Une demande n'est étudiée que si elle est complète.

Aucun élément ne sera retourné, n'adresser que des copies.

Le formulaire de demande d'inscription et toutes les pièces sont à envoyer au secrétariat ou à déposer dans la boîte aux lettres à l'extérieur de l'école.

CONTACTS

École maternelle et primaire Saint

François de Paule

Secrétariat

Tél : 04.94.53.33.04

Fax : 09.70.62.48.64

Mail :

saint.francois.de.paule@orange.fr

Conditions d'inscription

L'admission dans une classe est fonction du nombre de places disponibles, et de la valeur du dossier appréciée sur les critères du Projet Éducatif.

Les familles sont rapidement avisées de la décision prise : rendez-vous en vue d'une inscription sous réserve de passage, refus ou mise en attente.

En cas d'acceptation, l'inscription est subordonnée à :

- Un versement d'arrhes de 200 € dans les 15 jours à compter de la date d'acceptation de la demande (passé ce délai, l'acceptation sera réputée caduque), à valoir sur les frais de scolarité du 1^{er} trimestre, non remboursables, y compris en cas de désistement
- Et l'envoi du bulletin du 3^{ème} trimestre comportant l'avis de passage en classe supérieure.

- Nous approuvons le Projet Éducatif de l'Institut Stanislas – École Saint François de Paule dont nous avons pris connaissance et nous nous engageons à en respecter le Caractère Propre.
- Nous acceptons le règlement intérieur de l'Institut Stanislas – École Saint François de Paule, l'organisation générale, ainsi que les modalités financières.
- Nous autorisons pour l'ensemble de la scolarité au sein de l'Institut Stanislas la prise de photographies ou l'enregistrement vidéo représentant notre enfant et leur diffusion dans le cadre des publications de l'établissement : revue, site internet, plaquettes de présentation...
 OUI NON

(Si vous ne souhaitez pas accorder cette autorisation, merci de confirmer ce choix par courrier au secrétariat du Directeur)

Date et signature(s) :

Il est obligatoire que tous les responsables signent.

En cas d'autorité parentale conjointe, les signatures des deux parents sont obligatoires.